



28
JUN

2019

CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE GRAND PARIS SUD CDTE 91



Contrat de
Transition
Écologique

DIRECTION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Un document d'orientation stratégique et opérationnel

↳ **Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**

Une première mise en œuvre opérationnelle, contractée avec l'Etat (septembre 2019)

↳ **Le Contrat de Transition Ecologique (CTE)**

Une expertise et un regard nouveau pour la mobilisation du territoire

↳ **Le partenariat avec le WWF**

UN CONTRAT AVEC L'ETAT : LE CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CTE)



- « Outils mis en place en 2018 par l'Etat au service de la transformation écologique de territoires volontaires autour de projets durables et concrets »
 - ⇒ **accompagner des territoires** dans leur projet dans une **démarche « Bottom up »** grâce à une **mobilisation** (technique, financière et administrative) **de ses services et opérateurs**
- Mobiliser les crédits de droit commun existants (Ademe, Direccte, CDC, etc.)
- **A l'échelle nationale** : 8 territoires pour la 1^{ère} phase expérimentale, le 5 février 2019, 8 nouveaux lauréats retenus pour la 2^{ème} phase expérimentale
 - ⇒ **GPS est le seul territoire francilien retenu dans ces 2 phases**

UN CONTRAT AVEC L'ETAT : LE CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CTE)

- Le CTE vise à **enclencher une dynamique pérenne à l'échelle d'un territoire** en mobilisant plus particulièrement les **acteurs économiques**
- Le CTE se formalisera par un **nombre d'actions identifiées qui s'agrègeront autour du fil rouge « Transition écologique, sociale et inclusive », pour un projet qui « fait sens »**
- Les actions retenues seront opérationnelles à court et moyen terme (2019 – 2022 pour la 1^{ère} échéance)

=> Pour Grand Paris Sud, le Contrat de Transition Ecologique sera donc un des outils de mise en œuvre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

LE CTE DE GPS : LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, SOCIALE ET INCLUSIVE

- ❖ Des **espaces naturels et aquatiques pour chacun**, un cadre de vie pour tous : biodiversité et nature en ville, berges de Seine,...
 - ❖ La **réduction des fragilités énergétiques** du territoire et de ses habitants et usagers :
 -  Rénovation énergétique du bâti : logements, bâtiments tertiaire,...
 - Mobilité : plan vélo, mobilité décarbonée,...
 - ❖ Un **accès à une alimentation saine et abordable** pour tous : stratégie alimentaire territoriale, fermes urbaines et circuits-courts alimentaires, ...
 - ❖ Vers un **territoire producteur d'énergies renouvelables** : réseaux de chaleur, filières (solaire, méthanisation, hydrogène,...),...
-  Pour des **formations, des emplois locaux, et des filières de demain** : éco-entreprises, projets innovants,...

Orientation 1

Réduction des fragilités énergétiques du territoire
et de ses habitants et usagers

➤ *Rénovation énergétique du bâti*

Action 1-1 : Plan de rénovation énergétique du bâti communautaire

Action 1-2 : Massification de la rénovation énergétique des logements :

- *Etude de la demande de rénovation énergétique des copropriétés verticales et horizontales*
- *Vers un Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat*

Orientation 1

Réduction des fragilités énergétiques du territoire
et de ses habitants et usagers

➤ *Mobilités*

Action 1-3 : Plan Mobilité Inter Entreprises - Mise en œuvre du PMIE Evry Sud–Corbeil-Essonnes avec opportunité de solutions innovantes

Action 1-4 : Plan Local de Déplacement

Action 1-5 : Mise en œuvre du Plan Vélos

Action 1-6 : Expérimentation lissage heure de pointe

Orientation 2

Un accès à une alimentation saine et abordable pour tous

Action 2-1 : Plan Alimentaire Territorial (PAT) partagé avec Cœur d'Essonne Agglomération

Orientation 3

Des espaces naturels et aquatiques pour chacun
un cadre de vie pour tous

Action 3-1 : Construction et mise en œuvre d'une stratégie communautaire pour la biodiversité – Elaboration d'un Schéma Directeur

Action 3-2 : Valorisation de la Seine et de ses berges sur le territoire de GPS

Orientation 4

Des formations, des emplois locaux, et des filières de demain

Action 4-1 : Plan stratégique d'équipement du territoire en stations d'avitaillement en énergie décarbonée :

Action 4-2 : Eco Entreprises du territoire : réalisation d'une plateforme de partage et valorisation des savoir-faire

Orientation 5

Vers un territoire producteur d'énergies renouvelables

Action 5-1 : Réseaux de chaleur

- *Etudes d'opportunité et de faisabilité de nouveaux réseaux ou d'extension*
- *Création d'une installation géothermie profonde pour le réseau GPSEP*

Action 5-2 : Valorisation énergétique des sites épuratoires

↪ UN PCAET (sur 6 ans) en 19 actions



FICHE-ACTION PCAET

CTE 13 actions pour
2019/2022



- ① Mesure opérationnelle A
➤ FICHE-ACTION CTE

- ② Mesure opérationnelle B

↪ CTE = OUTIL DE MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE DU PCAET

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU CTE

- Adoption du contrat : CC du 25 juin 2019
- Signature du CTE : septembre 2019
- Clause de revoyure : fin 2019